

# Thèse d'exercice en pharmacie : guide d'aide à la rédaction

Ce document a pour objectif de faciliter la démarche de l'étudiant en pharmacie qui entame la rédaction de sa thèse d'exercice.

## Table des matières

1. En quoi consiste la thèse d'exercice ? .....	1
2. Quand devez-vous vous préoccuper de votre thèse ? .....	2
3. Choix du sujet.....	2
4. Consignes de rédaction.....	3
4.1 Langue de rédaction : le français.....	3
4.2 Plagiat.....	3
4.3 Plan de la thèse .....	3
4.3.1 Cas d'un travail expérimental .....	4
4.3.2 Cas d'une synthèse bibliographique .....	6
4.4 Recommandations dactylographiques.....	6
4.4.1 Recommandations générales .....	6
4.4.2 Noms d'espèces vivantes (végétales ou animales) .....	7
4.4.3 Textes officiels .....	7
5. Références bibliographiques.....	8
5.1 Style de citation .....	8
5.2 Logiciels de gestion de références bibliographiques .....	8
6. Consignes d'impression .....	9

## 1. En quoi consiste la thèse d'exercice ?

C'est avant tout pour vous l'occasion d'effectuer un travail **éminemment personnel**, témoin des **connaissances et de l'expérience** que vous avez acquises et de votre **compétence** dans la profession de Santé que vous avez choisie.

**Au total votre manuscrit devrait comporter de 70 à 80 pages** (hors annexes et bibliographie) : la concision est déjà un gage de qualité... même si certains sujets peuvent en demander davantage, votre thèse ne doit guère excéder une centaine de pages.

La thèse est un travail personnel mais sa réalisation **en "binôme"** est **possible** ; ces cas doivent rester limités (les "trinômes" sont exclus). Le sujet doit justifier cette décision et la décision finale incombe au directeur de thèse.

## 2. Quand devez-vous vous préoccuper de votre thèse ?

Les étudiants soutiennent au cours du troisième cycle court ou, au plus tard, dans un délai de deux ans après la validation du 3<sup>e</sup> cycle court une thèse devant un jury désigné par le président de l'université sur proposition du directeur de l'Unité de Formation et de Recherche dispensant des formations pharmaceutiques dans laquelle ils sont inscrits.

## 3. Choix du sujet

Le sujet de thèse peut porter sur des thèmes en rapport avec :

- La pratique d'une activité spécifique de l'orientation professionnelle.
- L'évolution des pratiques professionnelles.
- L'activité de l'étudiant au cours du stage hospitalier.
- L'activité de l'étudiant pendant son stage professionnel.
- Une recherche expérimentale et/ou clinique.
- Le développement d'un acte pharmaceutique (santé publique, campagnes de dépistage, conseil, suivi pharmaceutique, accompagnement du patient, éducation thérapeutique du patient, etc.).

Tout travail ayant fait l'objet au préalable d'une soutenance de diplôme devra être complété par une introduction / état de l'art **étouffé** pour démontrer la valeur ajoutée du travail de thèse par rapport au précédent diplôme.

Le sujet est approuvé par un enseignant-chercheur exerçant dans l'Unité de Formation et de Recherche dispensant des formations pharmaceutiques dans laquelle est inscrit l'étudiant. Un formulaire de prise de responsabilité de la thèse est à remplir en début de thèse et à déposer au bureau des thèses.

Le sujet de thèse sera déposé auprès du service des thèses et valable deux ans après dépôt. Passé ce délai, si l'étudiant n'a pas soutenu sa thèse, il perd la priorité dudit sujet. Le formulaire, « Contrat moral entre le futur docteur en pharmacie et son directeur de thèse » dûment rempli, sera déposé en même temps.

## 4. Consignes de rédaction

### 4.1 Langue de rédaction : le français

Une dérogation exceptionnelle de rédaction en anglais peut être accordée si :

- La page de couverture et de garde sont en français.
- L'introduction est en français et précise le contexte du stage.
- Suit un développement (5 à 10 pages) rédigé en français, résumant la problématique, la méthodologie, les principaux résultats, les points de discussion : c'est donc une sorte de résumé assez développé.
- Conclusion en français.
- Résumés au dos de la couverture en anglais et en français.
- Soutenance en français, avec une composition de jury respectant bien sûr le règlement.

Les mêmes recommandations seront faites si par exemple la thèse d'exercice repose sur un article en anglais figurant dans le manuscrit.

### 4.2 Plagiat

Attention **au plagiat** : ne vous appropriez pas les idées des autres... cela peut être sanctionné !

Vérifiez toujours **l'exactitude de vos données** et obtenez les **autorisations nécessaires** pour reproduire soit des documents, soit des conversations.

Le formulaire anti-plagiat est à remplir avant la soutenance et à remettre lors du dépôt de dossier de soutenance.

### 4.3 Plan de la thèse

Il y a globalement deux « catégories » de thèses :

- Celles qui résultent de travaux personnels.
- Celles qui traitent de sujets de synthèse bibliographique. Vous vous assurerez dans ce cas que le sujet que vous proposez répond au triple critère : « utilité, originalité, actualité ».

Le plan que vous devez suivre est susceptible de varier suivant qu'il s'agit d'un travail expérimental ou d'une synthèse bibliographique.

### 4.3.1 Cas d'un travail expérimental

**Couverture** : elle doit être conforme au modèle disponible sur le site Pharm@tice. Les étudiants en 3<sup>e</sup> cycle long (internat) utiliseront le modèle spécifique « mémoire de DES ».

**Liste actualisée des enseignants** de l'UFR de Pharmacie de Grenoble, téléchargeable depuis le site Pharm@tice.

**Dédicaces** : leur rédaction est laissée à la discrétion de l'étudiant.

**Remerciements** : obligatoires pour une thèse d'exercice.

**Avant-propos** : sa rédaction est laissée à la discrétion de l'étudiant.

**Table des Matières** (ou Sommaire) : elle figure en début de manuscrit (norme française) et elle comporte les titres des chapitres, divisions et subdivisions (ne pas aller au-delà de 3 subdivisions) avec indication de leur pagination. Pour numéroter ces chapitres et sous-chapitres, utilisez le procédé actuellement en vigueur (1, 1.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 2..., etc. ; on ne mélange pas chiffres romains et arabes !).

**Liste des tableaux** et figures s'il y a lieu.

**Liste des abréviations, acronymes, symboles, unités** s'il y a lieu.

**Abréviations officielles** : la première fois qu'une abréviation est utilisée dans le texte, l'écrire en entier et la faire suivre entre parenthèses, du terme abrégé). Par la suite, on peut utiliser l'abréviation seule. On peut également faire en début de manuscrit la liste d'abréviations utilisées. Pour les unités de mesures ou les unités internationales, n'utiliser que celles qui sont officiellement en vigueur.

**Glossaire** s'il y a lieu.

**Introduction** : elle est très importante. Elle doit énoncer et annoncer de façon claire et concise (une page maximum) le(s) but(s) ou la (les) problématique(s) de la thèse. Les chapitres qui suivent doivent répondre à cet énoncé.

**Chapitre "Rappel historique et bibliographique"** (ou Revue générale de la littérature sur le sujet traité) : comportant 10 à 15 pages maximum, ce chapitre doit faire la synthèse des connaissances antérieures sur le sujet traité. Il doit être considéré comme un exercice pédagogique, compréhensible même par un lecteur non spécialisé.

**Chapitre "Matériel et Méthodes"** : il est développé avec le maximum d'informations et de justifications des choix effectués pour les exposer. Vous devez respecter les unités de mesure (et leurs abréviations) en vigueur (cf. ci-dessus).

**Chapitre "Résultats"** : le travail préalable consiste, en dehors de tout aspect rédactionnel proprement dit, à synthétiser les résultats de vos recherches, qu'elles soient méthodologiques ou bibliographiques, sous forme de tableaux ou schémas, courbes, histogrammes, figures.

**Tous les tableaux** doivent comporter une légende, courte mais explicite : ils sont numérotés dans leur ordre d'apparition dans le texte, en chiffres romains (Tableau I, II, ..., X, etc...).

**Toutes les figures** (quelle que soit leur forme de présentation : schémas, courbes, histogrammes, etc...) apparaissent sous ce libellé. Elles comportent également une légende et elles sont numérotées dans leur ordre d'apparition dans le texte en chiffres arabes (figure n° 1, n° 2... n°10, etc...). Les photographies, intitulées également "figures", doivent être nettement contrastées. Si vous empruntez un schéma ou une photo à un document déjà existant, vous devez impérativement le signaler avec la mention : "d'après X" suivie du n° de la référence correspondante dans votre bibliographie.

Tableaux et figures sont ensuite insérés à leur place dans le texte qui n'est là que pour servir de support de présentation des résultats et de lien entre les différentes parties.

Évitez d'alourdir cette partie par des données brutes (par exemple données chiffrées à traiter statistiquement) : celles-ci doivent être reportées, ainsi que la reproduction de documents, dans le chapitre Annexes, à la fin du manuscrit et après la bibliographie.

**Chapitre "Discussion"** : cette partie présente une importance toute particulière. Son objectif est de comparer les résultats de vos recherches aux données de la littérature, en argumentant sur les raisons scientifiques susceptibles d'expliquer les similitudes, les différences, les faits nouveaux dont vous faites état. C'est donc à la fois un travail de synthèse et une analyse critique de vos résultats : évitez les redondances avec le chapitre "résultats". Cette démarche suppose d'avoir correctement "digéré" la bibliographie.

**Conclusions** : en une page pleine, les conclusions doivent répondre au(x) but(s) ou à la problématique exposé(s) dans l'introduction ; c'est donc un résumé dense du travail, qui peut éventuellement être complété par les prolongements qu'il suggère.

**Version scannée de la conclusion originale signée** : elle doit obligatoirement figurer dans votre thèse.

**Bibliographie** : la présentation des références doit respecter impérativement les recommandations de la section 5, ci-dessous.

**Annexes (cf. supra)** : les éventuels documents annexés apparaissent après la bibliographie.

**Serment de Galien** : téléchargeable depuis le site Pharm@tice.

**Résumé de la thèse** (au dos de la couverture) : cette page contient les éléments suivants :

- Prénom et nom du candidat,
- Titre de la thèse,
- Résumé
- Mots-clés
- Filière : Officine, Industrie, ou Recherche ; pour les mémoires de DES : Biologie médicale, Innovation pharmaceutique et recherche, Pharmacie hospitalière - pratique et recherche, ou Pharmacie industrielle et biomédicale.

#### **4.3.2 Cas d'une synthèse bibliographique**

Le plan ne peut évidemment pas être aussi standardisé et rigide que celui précité, surtout en ce qui concerne le "corps" du travail, c'est-à-dire les trois chapitres : matériels et méthodes, résultats et discussion. Le plan dépend alors du sujet ou de la catégorie de sujets traités (ex. : famille de plantes, classe thérapeutique, sujet métabolique, diététique, juridique, économique etc...), et il devra être défini avec le directeur de thèse.

En revanche, outre ces trois chapitres, toutes les autres parties de la thèse devront satisfaire aux règles et modalités exposées ci-dessus (4.3.1).

### **4.4 Recommandations dactylographiques**

#### **4.4.1 Recommandations générales**

Paginer dès la page de garde (première page après la couverture) et non au début du texte (cela représente près de 10 pages de différence).

Taper le texte sur un seul côté de la feuille (pas de recto-verso).

Composer des paragraphes comportant plusieurs phrases et non pas une seule.

Utiliser les majuscules suivant les règles de la langue française (les noms d'auteurs commencent par une majuscule).

Créer une marge de largeur suffisante (3 cm à gauche).

Choisir un interligne double pour permettre une lecture aisée et une police "classique" sans fantaisies, de 12 à 14 points selon la police ("Times New Roman" ou "Arial" 14 étant les plus courants).

La rédaction terminée, pensez aux aspects pratiques et si vous n'êtes pas un(e) professionnel(le) de la dactylographie, confiez cette tâche à quelqu'un dont c'est le métier ! Enfin, relisez très soigneusement votre manuscrit, ou mieux, faites-vous relire si vous ne vous faites pas suffisamment confiance (et n'oubliez pas qu'il y a des vérificateurs d'orthographe dans les ordinateurs !)

#### **4.4.2 Noms d'espèces vivantes (végétales ou animales)**

- Elles doivent obligatoirement apparaître sous leur dénomination linnéenne, latine et binominale : le nom de genre commence par une majuscule et celui d'espèce par une minuscule.
- Les noms sont écrits en italique.
- La première fois qu'un nom d'espèce apparaît dans le texte, il est écrit en entier et ensuite il est abrégé en ne mettant que la première lettre en majuscule du nom de genre suivie d'un point et du nom d'espèce en entier.

#### **Exemples :**

*Artemisia annua* = *A. annua* ou *Artemisia annua* = *A. annua*

*Escherichia coli* = *E. coli* ou *Escherichia coli* = *E. coli*.

#### **4.4.3 Textes officiels**

Lorsqu'un **texte officiel** est cité (loi, directive, règlement), il doit apparaître sous sa codification. S'il n'est pas codifié, la date de publication au Journal Officiel doit figurer (voir la section 5 consacrée aux références bibliographiques).

## 5. Références bibliographiques

### 5.1 Style de citation

Vous utiliserez le style Vancouver, qui est le plus couramment utilisé dans les publications scientifiques du domaine de la santé. Pour plus d'informations sur ce style, consulter : [http://www.nlm.nih.gov/bsd/uniform\\_requirements.html](http://www.nlm.nih.gov/bsd/uniform_requirements.html)

À titre d'illustration, vous trouverez des exemples de références bibliographiques pour les types de documents les plus courants sur le site de l'Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Lyon : [recommandations bibliographiques](#).

N.B. : les titres des revues sont retranscrits sous leur forme abrégée, laquelle peut être recherchée sur le site de la National Library of Medicine : <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/nlmcatalog/journals>

Concernant la citation des **documents juridiques**, notez bien que les logiciels de gestion de références bibliographiques sont actuellement incapables de générer des citations conformes aux exemples donnés ci-dessus. Il vous faudra donc les corriger et les compléter manuellement.

### 5.2 Logiciels de gestion de références bibliographiques

Ils vous seront d'une aide précieuse pour réaliser la bibliographie de votre thèse.

La bibliothèque de médecine pharmacie propose des formations au logiciel gratuit [Zotero](#). Vous pouvez également utiliser EndnoteWeb en créant un compte utilisateur gratuit sur la base de données [Web of Science](#).

Il peut arriver qu'un logiciel de gestion de références bibliographiques ne dispose que d'une version anglophone du style Vancouver. Dans ce cas, vous procéderez de la manière suivante : une fois la rédaction de votre thèse terminée et le texte corrigé et validé, vous générerez la bibliographie. C'est alors (et seulement alors) que vous effectuerez manuellement les ultimes corrections, en veillant notamment à :

- Vérifier l'homogénéité de la présentation des références.
- Franciser les libellés (ex : « dir. » au lieu de « editors », « Disponible en ligne » au lieu de « Available at », « Dans » au lieu de « In », « 2e éd. » au lieu de « 2nd ed. », etc.).
- Franciser les dates (ex : « 1er juin 1996 » au lieu de « 1996 Jun 1 ») (pour mémoire, en français, les mois s'abrègent ainsi : janv. févr. mars, avr. mai, juin, juill. août, sept. oct. nov. déc.).

## 6. Consignes d'impression

Sachez que le [service de reprographie de l'UGA](#) est à votre disposition au bâtiment DLST, sur le campus de Saint-Martin-d'Hères.

Si vous passez par ce service, demandez une reliure de **type uni-bind** (page transparente en début et en fin de thèse) afin que le résumé soit visible.

Ne pas utiliser de reliure type spirale.

**PENSEZ A COMPLETER VOTRE THESE AVEC LES DOCUMENTS  
INDIQUES DANS LE DOCUMENT *DEMARCHE ET INFORMATIONS DE  
THESE***

Dernière mise à jour : 05/11/2019